## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## COMMUNE DE TREZIERS

Séance du 26 juin 2020

2020/027

Date de convocation : 19 06 2020 Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de procurations : 1

Votes pour : 11 Votes contre : 0 Abstentions : 0

## **OBJET:** Subventions aux associations 2020

L'an deux mille vingt, le vingt six juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur GAUVRIT Jean-Christophe, Maire.

Présents: BEER C - BONNES F - CHIVA N - GAUVRIT JC - FAURE R - GUYOMARD S -

LOUVET M - RAMOS C -SAMRAY C - SANDRES M.

Absent excusé: RICHOU D -

Madame SAMRAY Chrystelle a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les montants des subventions versés aux différentes associations.

Il propose de voter les subventions suivantes :

-	Comité des fêtes :	800 €
•	ACCA de TREZIERS :	300 €
<del>, a</del>	Association des parents d'élèves :	100 €
W.S.	Pompiers Chalabre	100 €
	Association « Traverse 119 »	100 €
•	Association « Atout Fruit »	100 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve cette décision
- Vote ces différentes subventions dont le montant total de 1500 € est prévu à l'article 6574 du budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme Le Maire, Jean-Christophe GAUVRIT.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE LIMOUX LE

0 2 JUIL. 2020

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Sous Préfecture Le
Et notification du 2007/20